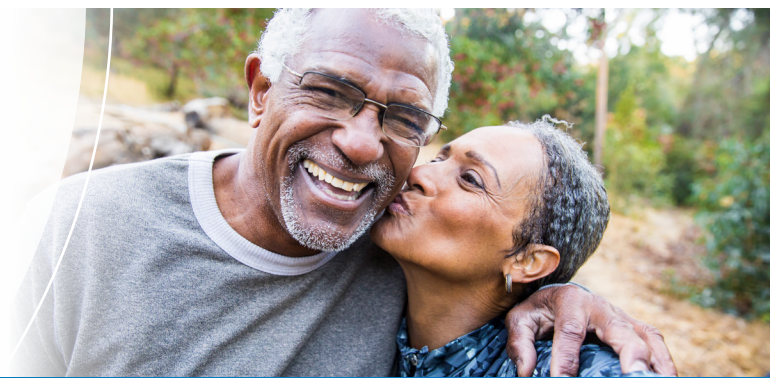


Rentes



Aidez les clients à profiter du sentiment de sécurité que procure le fait de connaître le montant du revenu de retraite qu'ils recevront, et ce, de façon garantie. Des taux concurrentiels et une grande souplesse font des rentes de BMO une solution pratique et fiable pour les clients qui veulent ajouter de la certitude à leur plan financier.

Nos rentes sont une option sans tracas pour les clients qui veulent :

- un revenu garanti pour le reste de leur vie;
- une solution de rechange à faible risque par rapport aux placements traditionnels;
- un revenu supérieur à celui des certificats de placement garanti;
- des options de financement enregistrées et non enregistrées;
- la capacité d'atténuer l'incidence de l'inflation sur leur revenu.

L'avantage de BMO Assurance

- **Nous acceptons les soumissions de CANNEX** avec la demande de rente de votre client.
- Nous offrons un **service à la clientèle pour les rentes** doté d'un personnel attitré.
- Vous pouvez produire des **soumissions rapides et faciles** au moyen du système d'illustration La Vague.
- Nos activités sont soutenues par la solidité financière de **BMO Groupe financier**, la plus ancienne banque du Canada et l'organisation ayant le plus long registre ininterrompu de versement de dividendes de l'histoire du Canada.

Présent depuis plus de 200 ans pour ses clients, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés – la huitième banque en importance selon l'actif en Amérique du Nord. Fort d'un actif de 1 140 milliards de dollars au 31 octobre 2022 et d'un effectif mobilisé et diversifié, BMO offre à plus de 12 millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Corporate Knights a classé BMO comme la banque la plus durable en Amérique du Nord pour la quatrième année d'affilée en 2023¹.

Rentes

	Rente viagère	Rente certaine
Description	<p>Une rente immédiate à prime unique qui prévoit le versement d'un revenu garanti la vie durant au rentier. Établie sur une base de rente individuelle ou de rente réversible.</p> <p>Rente individuelle – Prévoit une série de versements de revenu nivelé tant et aussi longtemps que le rentier est vivant.</p> <p>Rente réversible – La rente réversible prévoit le versement d'un revenu viager tant et aussi longtemps que le rentier ou le second rentier est vivant.</p> <p>Au décès du rentier principal, du rentier secondaire ou du premier rentier, la rente peut être nivelée ou réduite par un pourcentage déterminé.</p> <p>Le service de la rente peut débuter immédiatement ou être différé de jusqu'à un an. Le montant des versements de rente peut fluctuer selon le type de rente et les garanties souscrites.</p> <p>Le rentier peut choisir de verser une prime plus élevée et de garantir qu'un nombre minimum de versements soient effectués.</p>	<p>Une rente immédiate à prime unique qui prévoit le versement d'un revenu garanti pendant une période garantie.</p> <p>Le service de la rente peut débuter immédiatement ou être différé de jusqu'à un an. Le montant des versements de rente peut fluctuer selon le type de rente et les garanties souscrites.</p>
Durée de la rente	Jusqu'au décès du rentier (ou du dernier rentier survivant dans le cas d'une rente réversible). Garantie facultative jusqu'à 25 ans.	Les versements garantis peuvent s'étaler sur une période variant de trois ans à un maximum de 25 ans.
Taux d'indexation annuel	<p>Les clients peuvent choisir un taux d'indexation annuel pour aider à atténuer l'incidence de l'inflation. Le choix de l'indexation signifie que le revenu augmente d'un pourcentage établi chaque année.</p> <p>Options :</p> <p>Fonds non enregistrés : de 0 à 6 %</p> <p>Fonds enregistrés : de 0 à 4 %</p> <p>Non disponible pour les rentes prescrites</p>	
Période garantie minimale	<p>Fonds non enregistrés : Sept ans</p> <p>Fonds enregistrés : Aucune garantie minimale</p>	<p>Fonds non enregistrés : Trois ans</p> <p>Fonds enregistrés : La période garantie doit se prolonger jusqu'au 90^e anniversaire de naissance du rentier.</p>
Période garantie maximale	Jusqu'à 25 ans, mais ne peut pas s'étaler sur une période se terminant après le 90 ^e anniversaire de naissance du rentier.	<p>Fonds non enregistrés : 25 ans</p> <p>Fonds enregistrés : La période garantie doit se prolonger jusqu'au 90^e anniversaire de naissance du rentier, mais ne peut pas dépasser 25 ans (c.-à-d. qu'un rentier âgé de moins de 65 ans ne peut pas acheter une rente certaine enregistrée).</p>
Source des fonds	<p>Non enregistrés</p> <p>Enregistrés : REER, CRI, FERR, FRV, RPA et RPDB</p>	<p>Non enregistrés</p> <p>Enregistrés : REER et FERR seulement</p>
Prime unique minimale	10 000 \$	
Prime unique maximale	<p>Non enregistrés : 500 000 \$</p> <p>Enregistrés : 1 000 000 \$</p>	2 000 000 \$
Âge (basé sur l'âge au dernier anniversaire)	De 18 à 80 ans	<p>Source des fonds Âge à l'établissement</p> <p>Non enregistrés De 18 à 80 ans</p> <p>Enregistrés De 65 à 80 ans</p>
Options de début du service de la rente	<p>Rente échue : Le début du service de la rente est prévu la même journée que la prime unique est versée.</p> <p>Rente immédiate : La date du début du service de la rente peut être reportée de jusqu'à (inclusivement) un an après la date du versement de la prime unique.</p>	

	Rente viagère		Rente certaine
Fréquence des versements	Fréquence Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle	Méthode Dépôt direct (TEF) Dépôt direct (TEF) Dépôt direct (TEF) Dépôt direct (TEF) ou chèque	
Durée de la garantie de taux	Fonds enregistrés : 45 jours (L'offre de taux est garantie jusqu'à minuit, HNE, le jour ouvrable suivant la date de l'offre.)	Fonds non enregistrés : 10 jours	
Prestation de décès	Avant le début du service de la rente Si le rentier (ou les deux rentiers dans le cas d'une rente réversible) décède avant le début du service de la rente, la prime unique est versée sans intérêt au bénéficiaire. Après le début des versements Si le rentier (ou les deux rentiers dans le cas d'une rente réversible) décède après le début du service de la rente, le bénéficiaire a la possibilité : a) de convertir tous les versements de revenu garanti restants et d'être payé en une seule somme forfaitaire; ou b) lorsque la loi le permet, recevoir tous les versements de revenu garanti restants comme prévu.		
Imposition	Enregistrés Le montant intégral de la rente est imposable au cours de l'année de son versement. Non enregistrés La partie de la rente composée du capital n'est pas imposable. L'imposition de la partie composée des intérêts varie selon qu'il s'agit d'une rente prescrite ou non prescrite. Dans le cas d'une rente prescrite, un montant d'intérêt nivelé est imposable à chaque année. Le calcul est axé sur la méthode de l'allocation uniforme. Dans le cas d'une rente non prescrite, le revenu d'intérêt est calculé sur une base amortie et par conséquent, une partie plus importante de la rente est imposable dans les premières années, tandis qu'une partie plus faible est imposable dans les années ultérieures. Retenue d'impôt L'impôt ne sera retenu sur aucun versement, sauf si la loi l'exige ou si le rentier en fait la demande par écrit.		
Frais de rachat	Les rentes ne sont pas convertibles et ne peuvent pas être rachetées.		

Ressources

Accédez à des outils et à des ressources pour vous aider à faire des affaires, à répondre à vos questions et à soutenir vos clients.

- [Aide-mémoire à l'intention des conseillers](#) : Obtenez un aperçu de tous les documents que vous devez soumettre.
- [Proposition de contrat de rente](#)
- [Brochure sur les rentes à l'intention des clients](#) : Fournit aux clients un sommaire des produits facile à comprendre.

Une liste complète des formulaires et du matériel est accessible sur notre [site des conseillers](#).

Connectez-vous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, appelez votre agent général, communiquez avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près de chez vous ou composez le 1-877-742-5244.



BMO Société d'assurance-vie,
60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



Région de l'Ontario
1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique
1-866-217-0514

Région de l'Ouest
1-877-877-1272



www.bmoassurance.com/conseiller



¹ BMO classé parmi les banques les plus durables en Amérique du Nord par Corporate Knights pour la quatrième année d'affilée | BMO Marchés des capitaux.

L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie.